



Un processus participatif pour réduire les conflits fonciers au Sénégal



Termes clés

Plans d'occupation et d'affectation des sols : Les plans d'occupation et d'affectation des sols (POAS) sont des conventions locales établies par les communautés rurales elles-mêmes pour gérer toute activité sur les terres et les ressources naturelles en question.

Communauté rurale : Entité administrative qui regroupait plusieurs villages et était dirigée par un Président de Communauté Rural (PCR), élu tous les cinq ans. En 2014 celles-ci sont devenues des Communes Rurales dirigées par des Maires.

Observatoires : Des comités de médiation, de veille et de prévention des conflits – leurs membres font partie des communautés rurales.

SODAGRI : La Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal (SODAGRI) – une société anonyme à participation publique majoritaire sous tutelle technique du ministère de l'agriculture – gère l'aménagement du bassin de l'Anambé depuis 1974.

Principaux acquis et innovations

- Les POAS sont un outil innovateur pour assurer une gestion durable des ressources naturelles et éviter les conflits entre les différents usagers.
- L'approche participative de GWI a permis d'assurer l'appropriation du

Des communautés rurales ont participé à la vulgarisation des 'Plans d'occupation et d'affectation des sols' (POAS) au niveau local dans le bassin de l'Anambé au Sénégal. Cette démarche a nettement réduit le nombre de conflits fonciers dans la région et pourrait être reproduite ailleurs.

Le bassin de l'Anambé (couvrant une superficie de 1100 km²) est situé en Haute-Casamance dans la région de Kolda au sud du Sénégal. Le barrage de Confluent (1984), construit à la confluence de la Kayanga avec l'Anambé, et le barrage de Niandouba (1997) ont une capacité totale de 150 millions de m³ d'eau. Leur construction a été accompagnée par l'aménagement de 5000 hectares (ha) de terres agricoles irriguées et la réalisation de cinq stations de pompage.

Le bassin s'étend sur sept communautés rurales de la région de Kolda. La superficie aménagée pour l'activité agricole est répartie en six secteurs, chaque secteur représentant l'ensemble des superficies alimentées par une station de pompage.

Conflits et désaccords entre agriculteurs et éleveurs

La construction des barrages et l'aménagement des terres aux alentours du bassin ont remodelé la zone en créant un important système de culture irriguée. Mais la conception n'a pas suffisamment

pris en compte le volet pastoral (par exemple, l'absence de zones de pâturage adéquates et de parcours de bétail et l'insuffisance des puits pastoraux). Cette situation a mis à l'épreuve la cohésion sociale par la récurrence des conflits entre agriculteurs et éleveurs pour l'accès et le contrôle des ressources naturelles.

Pour remédier à cette situation, qui compromettait les objectifs de production des aménagements hydroagricoles, la SODAGRI a depuis 2004 accompagné les sept communautés rurales du bassin dans la réalisation de Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS). Cependant, ces POAS n'ont pas été vulgarisés par les conseils ruraux suite à leur réalisation et donc n'ont pas été appliqués par les populations locales.

Vulgarisation des POAS : 2012-2013

Dans le cadre de son intervention dans le bassin de l'Anambé et les barrages de Niandouba et Confluent la Global Water Initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec la SODAGRI, a appuyé

processus par les parties prenantes et, par conséquent, la pérennisation des acquis.

- Le processus de vulgarisation est relativement peu coûteux (\$5400 USD par communauté rurale) pour des résultats immédiats avec une réduction nette des conflits fonciers.
- La réduction du nombre de conflits permet à l'administration locale de passer moins de temps à intervenir dans des conflits et de s'investir d'avantage dans le développement de leur communautés rurales. Les éleveurs et agriculteurs pourront également investir dans leurs systèmes de production en toute sérénité.

les communautés rurales de Kandiyaye, Kandia, Saré Coly Sallé et Médina Chérif à vulgariser leur POAS.

Entre mai et septembre 2012 plusieurs réunions d'information ont été organisées avec tous les acteurs concernés, suivies par 12 réunions communautaires pour actualiser les cartes d'occupation, mettre en place les observatoires, et former leurs membres sur le code de conduite des POAS. Les observatoires ont ensuite tenu 34 réunions villageoises dans les zones d'animation et ont animé des émissions d'information et sensibilisation sur les POAS aux radios communautaires de Tewdou FM (Diaobé) et Bamtaré FM (Vélingara).

Changements dus à la vulgarisation des POAS

Suite aux activités de vulgarisation, GWI et la SODAGRI ont mené un processus participatif de capitalisation avec des représentants de tous les différents acteurs des communautés rurales de Kandia, Kandiyaye, Saré Coly Sallé et Médina Chérif. Une série de changements importants ont été enregistrés.

Les autorités administratives et les élus locaux soutiennent qu'ils sont actuellement beaucoup moins sollicités pour régler des conflits liés à la divagation animale alors que dans le passé l'arbitrage et la gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs occupaient une bonne partie de leur agenda.

Dans toutes les quatre communautés rurales les agriculteurs commencent à libérer les parcours de bétail qu'ils occupaient illégalement. La grande majorité des pasteurs assurent la garde des animaux à partir de l'installation de l'hivernage. En général les agriculteurs respectent maintenant l'interdiction de tout défrichage et toute culture à l'intérieur des pâturages naturels. A Saré Coly Sallé, les observatoires ont travaillé dans la réglementation de la transhumance. Ils ont ainsi mis en place des groupes d'accueil et d'installation des transhumants à partir du système de zonage défini dans les POAS.

« La GWI nous a ouvert les yeux en nous montrant qu'avec peu de moyens, nous pouvons régler beaucoup de problèmes ».

Alioune Bousso

Président de la communauté rurale de Kandia

Ils ont aussi ouvert des pare-feu pour prévenir et lutter contre les feux de brousse.

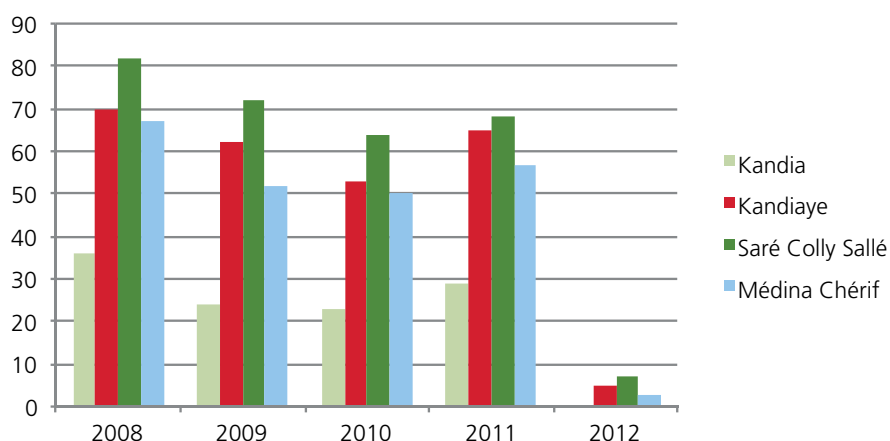
Du point de vue financier, les conseils ruraux de Saré Coly Sallé et de Kandia ont bénéficié d'un appui de l'Agence Régionale de Développement pour élaborer des conventions locales d'application. La communauté rurale de Kandia a inscrit dans son budget 2013 un montant de 500 000 FCFA (environ \$985 USD) pour assurer la pérennisation des acquis de la vulgarisation des POAS.

Assurer la bonne continuation

A l'avenir, plusieurs défis devront être relevés par les collectivités locales, avec l'appui de la SODAGRI et autres partenaires. Les principaux défis seront :

- Le renforcement de la capacité organisationnel des observatoires à travers des sessions de formation sur leur rôle et responsabilité ;
- La mise en synergie des observatoires des différentes communautés rurales et leur articulation avec les commissions domaniales ;
- La prise en compte dans les budgets communaux du financement des observatoires (acquisition de vélos, tenue des réunions et animation d'émissions (radio) ;
- L'élargissement de l'activité de vulgarisation des POAS dans les autres communautés rurales du bassin de l'Anambé.

Figure 1. Évolution des cas de conflits entre agriculteurs et pasteurs dus à l'empiètement des parcelles agricoles sur la période 2008-2012



GWl en Afrique de l'Ouest

La Global Water Initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest est mise en œuvre par IIED et UICN et financée par la Fondation Howard G. Buffett dans le cadre de la GWI au niveau mondial. En Afrique de l'Ouest nous travaillons au Burkina Faso, en Guinée, au Mali, au Niger, et au Sénégal sur le thème de l'agriculture liée aux grands barrages et périmètres irrigués.

Pour en savoir plus sur notre travail au Sénégal voir : www.gwiwestafrica.org/fr/pays/senegal



Modou Diouf
Coordonnateur GWI au Sénégal